

Itinéraire

Départ : Col du Soulor (parking inférieur, dit de la Tachouère)

Arrivée : Col de Couraduque

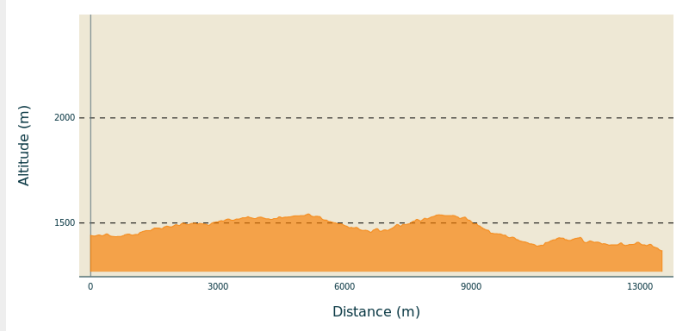
Balisage : ▶ VTT

Communes : 1. Arrens-Marsous

2. Ferrières

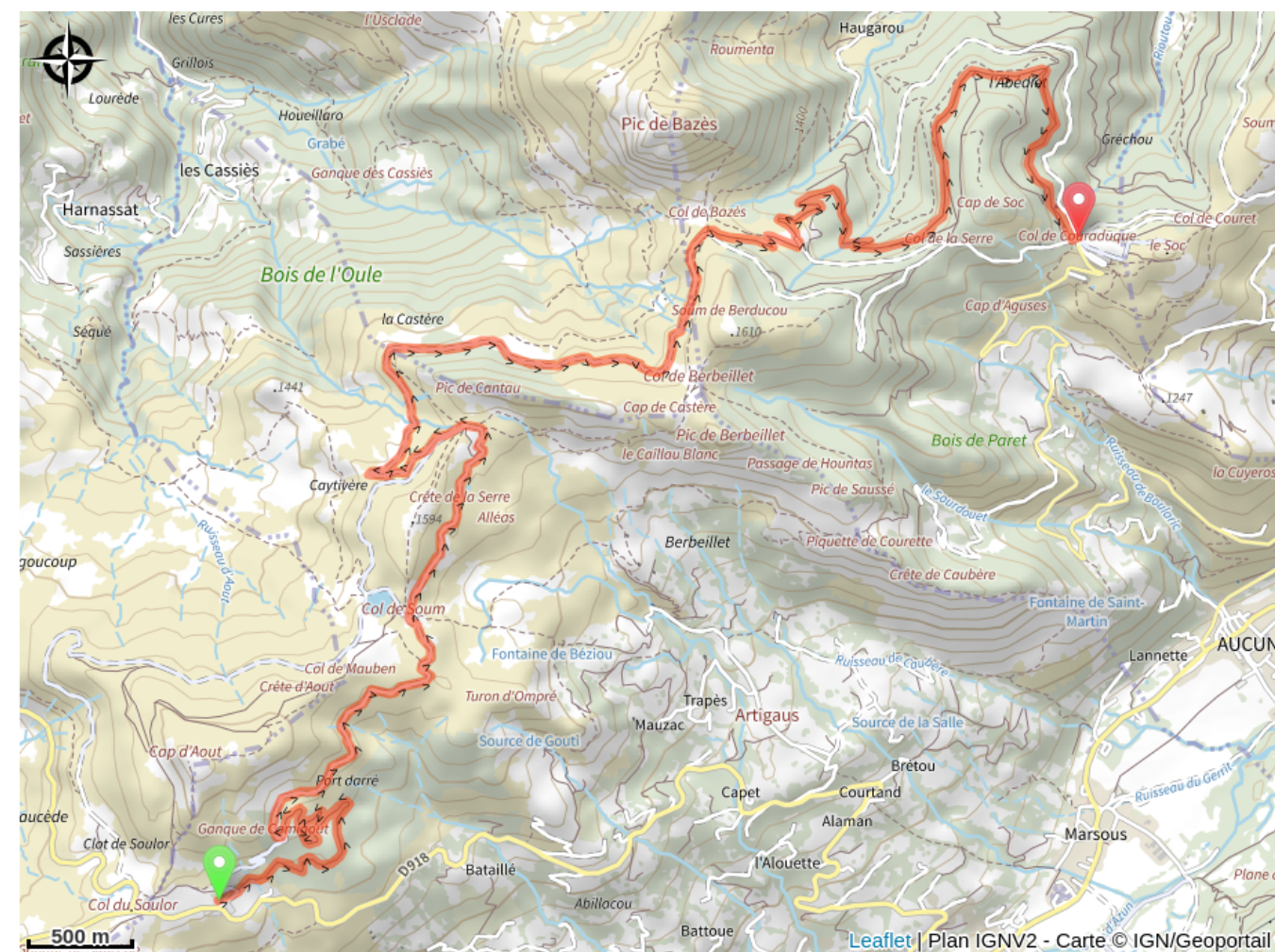
3. Aucun

Profil altimétrique



Altitude min 1368 m Altitude max 1543 m

Sur votre chemin...



⚠️ Recommandations

- **Période conseillée** : d'avril à novembre.

- **Type de terrain** : piste

- Location de VTT à Couraduke ou au Soulor :

En période de vacances scolaires (hors saison de neige) et les week-ends de juin et septembre, possibilité de louer des VTT à assistance électrique (AE) au col du Soulor et de VTT AE ou musculaires au col de Couraduke.

> [Infos et réservations sur le site de la Station du Val d'Azun.](#)

- Chiens de protection des troupeaux (patous) :

Vous êtes susceptibles de rencontrer des troupeaux gardés par des chiens de protection (patous).

> **Pas d'inquiétude** : si un chien de protection s'approche de vous, il est impératif de s'arrêter et de descendre de vélo, le temps que le chien vous identifie et s'apaise.

Ne remonter en selle qu'une fois le chien tranquille et le troupeau dépassé.

> [VIDEO : en VTT face à un chien de protection > conseils](#)

📍 Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique du Val d'Azun

1 Place du Val d'Azun, 65400 ARRENS-MARSOUS

infotourisme@valleesdegavarnie.com

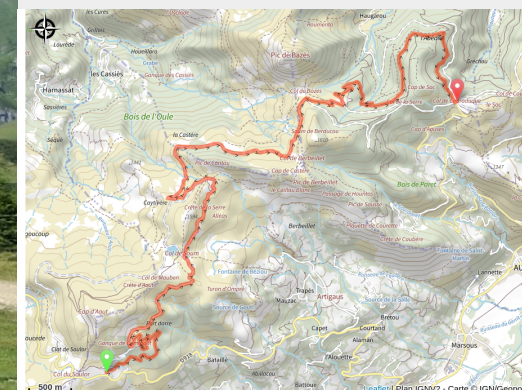
Tel : 05 62 97 49 49

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/val-d-azun>



Circuit VTT n°14 - Val d'Azun - Traversée Soulor-Couraduke

Val d'Azun - Arrens-Marsous



Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 1 h 30

Longueur : 13.5 km

Dénivelé positif : 434 m

Difficulté : Très Facile

Type : Traversée

Thèmes : Col et Sommets, Point de vue et paysages